

# Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut moyen âge [Gabriel Fournier]

Autor(en): **Dessemontet, Olivier**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **13 (1963)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

spielte. Das immer wieder erörterte Problem, ob und warum die einen Stämme einen König, die andern principes oder duces an ihrer Spitze hatten, wird in dem Sinne gelöst, daß wohl ursprünglich überall ein sakrales Königtum existierte, dann aber bei einzelnen Stämmen aus verschiedenen Gründen (zum Teil durch keltischen Einfluß) eine Rückbildung des Königtums eintrat, während bei andern durch die Gefolgschaft das Sakralkönigtum politisch erstarkte. Durch die Wanderungen entstand aber auch bei den «königslosen» Stämmen wieder eine monarchische Führung in der Form des Heerkönigtums. Andererseits förderte aber die Landnahme auch wieder das Gefolgschaftswesen, da dadurch neues Land für den Unterhalt der Gefolgsleute verfügbar wurde. Da fremde Gefolgsleute sich ethnisch leichter einordneten und dem König infolge ihrer Entwurzelung auch enger verbunden waren, erstarkte das Königtum weiter. Hier schlägt der Verf. auch den Bogen zu den frühmittelalterlichen Königsleuten, welche als Arimannen, Königsfreie o. ä. angesiedelt wurden. Mindestens ist seine Auffassung erwägenswert, ob diese Königsleute des Frühmittelalters nicht auch eine germanische Wurzel haben. Die römische wird dabei keineswegs geleugnet; sie wäre aber vor allem im Sinne einer Rationalisierung und Intensivierung eines schon alten Verfahrens wirksam geworden.

Deutlich wird die nicht immer beachtete Tatsache, daß die Stämme vor und nach der Völkerwanderung ganz andere Gebilde sind. Vor allem die sog. Großstämme sind erst in der Wanderzeit entstanden. Diese Vergrößerung der Stämme bewirkte aber auch eine Verselbständigung gegenüber der Gesamttradition des Germanentums.

Manche Termini sind ungewohnt und sprachlich nicht immer befriedigend (Verreiterung, Wanderlawine u. a.), aber der Verf. bemüht sich, im Sinne der neueren Verfassungsgeschichte für die komplexen Vorgänge entsprechende Begriffe zu prägen oder zu übernehmen, um so der Wirklichkeit näher zu kommen.

Diese wenigen Andeutungen vermögen in keiner Weise ein Bild von der Fülle dieses Werkes zu geben, das denjenigen zuzuzählen ist, deren wirklicher Wert sich dem Leser nur durch mühsame Lektüre — Seite für Seite und Anmerkung für Anmerkung — erschließt.

*Trogen*

*Otto P. Clavadetscher*

GABRIEL FOURNIER, *Le peuplement rural en Basse Auvergne durant le haut moyen âge*. Paris, Presses Universitaires de France, 1962. Gr. in-8°, 678 p., planches, cartes, plans, figures. (Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Clermont-Ferrand, 2<sup>e</sup> série, fasc. 12.)

C'est une étude de vaste envergure que M. Fournier vient de consacrer à la répartition de la population, aux transformations des anciennes bourgades routières, à la nature des établissements agricoles, à la multiplication

des châteaux et des églises, tout ceci dans le cadre géographique de la Basse Auvergne, du V<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle. Il nous avertit qu'il n'est pas question de saisir la vie rurale dans tous ses aspects juridiques, économiques et sociaux, mais de brosser plutôt une synthèse de l'évolution du peuplement dans la période choisie. Il s'est livré à une enquête approfondie qui a pour objectif de chercher à travers les textes et les vestiges matériels l'empreinte de l'homme sur le sol et dans la nature. C'est dans cet effort de confronter systématiquement les textes et le terrain qu'il faut voir une méthode nouvelle et, il faut le dire, fructueuse pour améliorer notre connaissance de la vie rurale au moyen âge. Les conclusions auxquelles aboutit l'auteur sont d'un très grand intérêt. En ce qui concerne la répartition du peuplement, on peut voir que les plus fortes densités sont concentrées dans les territoires d'intense peuplement gallo-romain et qu'elles voisinent avec des espaces de rares établissements humains permanents. Ce contraste s'atténuera par la conquête de nouveaux défrichements dès le IX<sup>e</sup> siècle déjà, en liaison avec les transformations sociales et en particulier avec l'essor de la classe seigneuriale qui va chercher à augmenter ses ressources en nature et en hommes. Les bourgades, elles, sont généralement situées sur d'anciennes voies romaines, souvent à l'endroit où elles franchissent des rivières importantes. Ces *vici* remontent à l'Antiquité et les patrons qui les possédèrent alors furent peut-être les ancêtres des propriétaires de l'époque carolingienne. M. Fournier ne nous fournit que des renseignements fragmentaires sur ces *vici* : leur activité économique n'a en effet laissé que peu de traces. Mais il souligne le rôle important de ces bourgades dans la vie religieuse : chefs-lieux de paroisse dès l'époque mérovingienne, sièges d'un chapitre, d'un prieuré ou d'une abbaye, elles deviendront souvent des bourgs ecclésiastiques. Le chapitre consacré aux établissements agricoles est d'un intérêt tout particulier. L'auteur s'y livre à une vaste enquête sur le vocabulaire relatif aux exploitations agricoles entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle et constate qu'il ne faut pas en attendre une grande précision, car un même terme peut avoir des sens multiples et il y a un retard dans l'adaptation du vocabulaire, caractéristique d'une époque de transition. La grande exploitation à faire-valoir direct est peu répandue et l'*indominicatum* paraît représenter un vestige d'un ancien mode d'exploitation en voie de disparition. C'est la petite exploitation, sous la forme de tenure paysanne, qui constitue très tôt le mode le plus répandu de mise en valeur des terres. Ces tenures tendront à se morceler avec l'augmentation démographique. Si l'on constate l'existence de grandes propriétés d'un seul tenant, il y a aussi d'autres lieux habités, véritables villages au sens actuel du terme. Ils tendent à se resserrer autour des nouveaux châteaux et des églises. Les châteaux à motte succèdent aux anciens *oppida* celtes et sont le reflet de l'évolution des structures sociales. La construction de châteaux dans les anciennes zones de peuplement restreint nous révèle les progrès de l'occupation du sol. Dans un dernier chapitre, l'auteur démontre la place considérable que tient l'église rurale. La grande paroisse du VI<sup>e</sup>

siècle, autour des *vici* et de quelques *castra* va éclater en petites paroisses autour d'églises privées. L'habitat tendra à se concentrer dans les villages dotés d'un sanctuaire qui joue parfois un rôle défensif.

Ces quelques aperçus suffisent à montrer tout l'intérêt de l'étude de M. Fournier pour l'histoire médiévale.

*Lausanne*

*Olivier Dessemontet*

GEORGES TESSIER, *Diplomatique royale française*. Paris, A. et J. Picard, 1962. XV + 340 p., 24 pl.

Dans le cadre de son *Manuel de diplomatique française et pontificale*, Alain de Boüard avait projeté de publier un traité de diplomatique royale française, qui aurait été le premier ouvrage consacré spécialement à ce sujet. Ce projet, abandonné par son auteur, a été repris et réalisé par M. Georges Tessier.

Des nombreuses difficultés qui avaient fait obstacle à une telle synthèse, il en est deux qui sautent aux yeux : D'une part, la surabondance de travaux antérieurs très fouillés concernant la diplomatique mérovingienne et la diplomatique royale française pour la période où elle se confond avec la diplomatique impériale, par rapport aux études, de plus en plus rares, consacrées à la diplomatique royale française du XIV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. D'autre part, le fait que tant que la diplomatique était centrée avant tout sur la critique d'authenticité, la fin du moyen âge et les temps modernes présentaient fort peu d'intérêt aux yeux du diplomate.

Personne n'était mieux préparé que M. Tessier pour surmonter ces deux obstacles. Pendant trente et un ans, il a enseigné la diplomatique à l'École nationale des chartes, à Paris. Ses travaux personnels portent aussi bien sur la diplomatique carolingienne que sur la diplomatique moderne, domaine dans lequel, suivi de quelques élèves, il a fait œuvre de pionnier. Enfin, la diplomatique ne se borne pas, pour lui, à la seule critique d'authenticité.

De ce fait, et quoique l'auteur s'en défende, son manuel est un ouvrage tout nouveau. Par son apparence déjà. Il se présente à nous sous une couverture illustrée par un tableau représentant Louis XIV tenant le sceau en 1672, après la mort du chancelier Séguier. Des 24 planches remarquablement exécutées qui enrichissent l'ouvrage, une vingtaine reproduisent des documents postérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle. A la nouveauté de la présentation correspond un contenu novateur. Le sujet est embrassé dans son ensemble, des origines à la fin de l'Ancien régime, et la diplomatique est intégrée dans l'histoire des institutions. M. Tessier a une conception beaucoup plus génétique de sa discipline que Giry, son prédécesseur en France. Il met l'accent sur la genèse de l'acte et sur la procédure d'expédition, sur l'étude des chancelleries et de leur fonctionnement, autant que sur la description des documents. Son but est de «lier l'étude des lettres de chancellerie aux institutions